## République Française NOUVELLE-CALEDONIE DAVAR



# **COMMUNE DE KONE**

## PERIMETRES DE PROTECTION DU CAPTAGE DE GRAMBAOU

# DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE





Bureau d'études - Tél. : (687) 28 43 14 - Fax : (687) 28 43 15

BP12 276 - 98 802 NOUMEA

Email: thesee.ingenierie@thesee-ingenierie.nc - RIDET: 941 534.001

DAVAR / Thésée ingénierie / PP captage de Grambaou

Numéro DNS	Version	Modification : ordre	Date
THES-2014-007-DNS-003	2	Α	18/07/2016



### Bureau d'études

Tél: 28.43.14 – Fax: 28.43.15 BP12 276 – 98 802 NOUMEA

@: thesee.ingenierie@thesee-ingenierie.nc

RIDET: 941 534.001

## HISTORIQUE DU DOCUMENT

VERSION	DATE	MODIFICATION	REDACTION	RELECTURE
1	20/05/2015	Version initiale	SK	MDN
2	18/07/2016	Version corrigée suite à remarques DAVAR + présentation en mairie	SK	

## DAVAR

## **DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE**

## DES PERIMETRES DE PROTECTION DES EAUX DU CAPTAGE DE GRAMBAOU

### **SOMMAIRE**

1.	Préa	ımbule	4
2.	Plan	de situation	5
3.	Plan	cadastral	6
4.	Etat	parcellaire	7
	4.1.	Le périmètre de protection immédiate (PPI)	7
	4.2.	Le périmètre de protection rapprochée (PPR)	8
	4.3.	Le périmètre de protection éloignée (PPE)	9
		TABLE DES TABLEAUX	
		1 : Propriété foncière concernée par le bassin versant du captage de Grambaou 2 : Propriété foncière concernée par le PPI du captage de Grambaou	
		3 : Propriété foncière concernée par le PPR du captage de Grambaou	
		1 : Propriété foncière concernée par le PPE du captage de Grambaou	
		TABLE DES FIGURES	
Fig	gure 1	Plan de situation du captage de Grambaou	5
Fig	gure 2	Plan cadastral des périmètres de protection du captage de Grambaou	6
Fig	gure 3 :	Localisation du PPI du captage de Grambaou	7





## 1. PREAMBULE

Le présent dossier d'enquête parcellaire relatif aux périmètres de protection des eaux du captage de Grambaou a été commandé par la DAVAR au bureau d'étude Thésée Ingénierie en mai 2015.

Le captage en question, situé à 13 km au nord-est du village de Koné, alimente les tribus de Noéli, Tiaoué et Poindah.





## 2. PLAN DE SITUATION

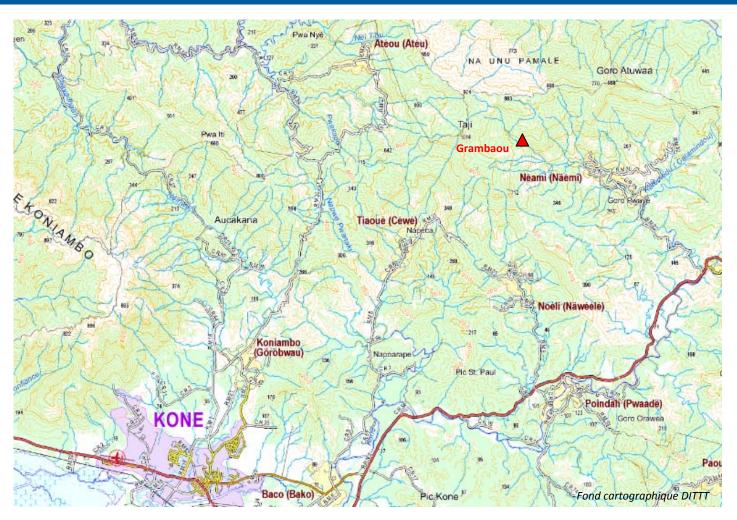


Figure 1 : Plan de situation du captage de Grambaou





## 3. PLAN CADASTRAL

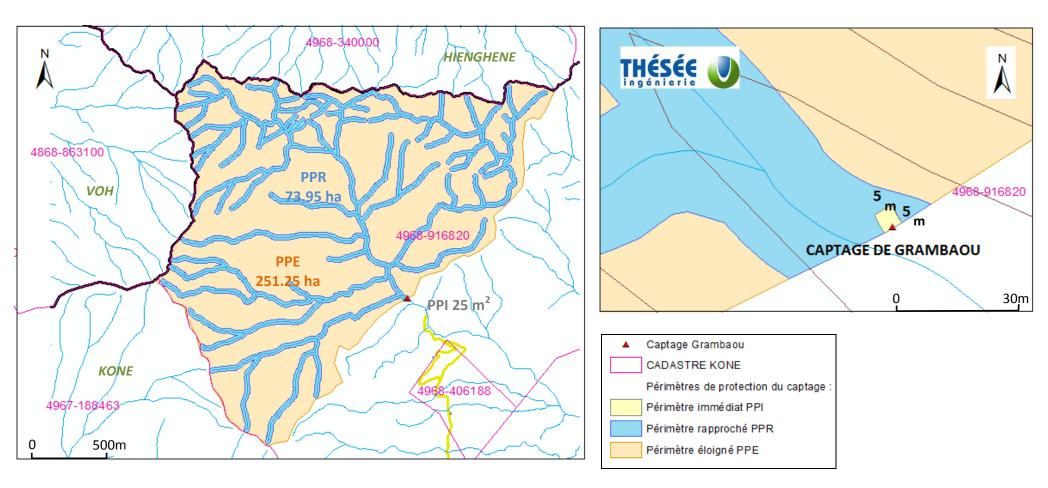


Figure 2 : Plan cadastral des périmètres de protection du captage de Grambaou





### 4. ETAT PARCELLAIRE

Le bassin versant du captage de Grambaou est situé sur 1 parcelle comprise sur la commune de Koné.

Tableau 1 : Propriété foncière concernée par le bassin versant du captage de Grambaou

NIC	LOT	COMMUNE	SECTION/QUARTIER	PROPRIETAIRE (nom)	PROPRIETAIRE (statut)	PROPRIETAIRE (Adresse)
4968-916820	27	KONE	NOELI - NEAMI	RA DE OUMAS	TERRES COUTUMIERES	/

PROPRIETAIRE (Ridet au moment de l'acte)	REFERENCE ACTE	DATE TRANSCRIPTION ACTE D'ACHAT	SURFACE	SURFACE INCLUSE DANS LE BASSIN VERSANT
700724	AFF- 090919800191	09/09/1980	930ha 0a 0ca	325,28 ha

Les périmètres de protection du captage de Grambaou, sont définis comme suit :

## 4.1. LE PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE (PPI)

### **Définition:**

Le PPI correspond à l'environnement proche du captage. Toute activité y est interdite.

#### **Délimitation:**

Le PPI de Grambaou correspond à un carré de 5 m de côté. Sa limite aval est fixée par le bord sud du seuil. Il comprend le captage et sa retenue.

**Superficie**: 25 m² soit **0,0025** ha

Figure 3 : Localisation du PPI du captage de Grambaou

#### Propriété concernée :

Le terrain est une terre coutumière.

En application de la délibération 105, le PPI doit être acquis en pleine propriété par la Municipalité de Koné. Sur les terrains relevant du statut des terres coutumières, la maîtrise foncière des terrains pourrait être assurée au moyen d'un acte coutumier.





#### Tableau 2 : Propriété foncière concernée par le PPI du captage de Grambaou

NIC	LOT	COMMUNE	SECTION/QUARTIER	PROPRIETAIRE (nom)	PROPRIETAIRE (statut)	PROPRIETAIRE (Adresse)
4968-916820	27	KONE	NOELI - NEAMI	RA DE OUMAS	TERRES COUTUMIERES	/

PROPRIETAIRE (Ridet au moment de l'acte)	REFERENCE ACTE	DATE TRANSCRIPTION ACTE D'ACHAT	SURFACE	SURFACE INCLUSE DANS LE PPI
700724	AFF- 090919800191	09/09/1980	930ha 0a 0ca	0,0025 ha

### 4.2. LE PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE (PPR)

#### <u>Définition</u>:

Le PPR délimite la zone de vulnérabilité de la ressource ; les activités qui présentent des risques de pollution des eaux sont interdites ou règlementées.

#### **Délimitation:**

Le PPR proposé est délimité par une bande de 30 m de large centrée sur le cours d'eau principal et ses affluents (hors PPI).

**Superficie**: 739 544 m<sup>2</sup> soit **73.95 ha** 

#### Propriété concernée :

Le terrain est une terre coutumière.

Tableau 3 : Propriété foncière concernée par le PPR du captage de Grambaou

NIC	LOT	COMMUNE	SECTION/QUARTIER	PROPRIETAIRE (nom)	PROPRIETAIRE (statut)	PROPRIETAIRE (Adresse)
4968-916820	27	KONE	NOELI - NEAMI	RA DE OUMAS	TERRES COUTUMIERES	/

REFERENCE ACTE	DATE TRANSCRIPTION ACTE D'ACHAT	SURFACE	SURFACE INCLUSE DANS LE PPR	
AFF- 090919800191	09/09/1980	930ha 0a 0ca	73,95 ha	





## 4.3. LE PERIMETRE DE PROTECTION ELOIGNEE (PPE)

#### **Définition:**

Le PPE correspond à la zone d'alimentation du captage ; il renforce la protection de la ressource par rapport à certaines activités (ex: ICPE, ouverture de pistes, exploitation forestière...).

#### **Délimitation:**

Le PPE correspond au bassin versant topographique situé en amont de la prise d'eau, hors PPI et hors PPR.

**Superficie**: 2 512 504 m² soit **251.25 ha** 

### Propriété concernée :

Le terrain est une terre coutumière.

Tableau 4 : Propriété foncière concernée par le PPE du captage de Grambaou

NIC	LOT	COMMUNE	SECTION/QUARTIER	PROPRIETAIRE (nom)	PROPRIETAIRE (statut)	PROPRIETAIRE (Adresse)
4968-916820	27	KONE	NOELI - NEAMI	RA DE OUMAS	TERRES COUTUMIERES	/

PROPRIETAIRE (Ridet au moment de l'acte)	REFERENCE ACTE	DATE TRANSCRIPTION ACTE D'ACHAT	SURFACE	SURFACE INCLUSE DANS LE PPE
700724	AFF- 090919800191	09/09/1980	930ha 0a 0ca	251,25 ha